

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation

Tous e ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

LL. AA. RR. le Prince Philippe et le Prince Léopold de Saxe-Cobourg et Gotha ont déjeuné jeudi dernier à bord du yacht *Princesse-Alice*.

Deux belles réceptions ont été données au Palais par S. A. S. le Prince Albert. La première a eu lieu mardi dernier à l'occasion de l'Exposition et du Concours des canots automobiles et en l'honneur de toutes les notabilités sportives et maritimes présentes dans la Principauté; la deuxième, jeudi dernier, à l'occasion du Congrès climatologique de Nice et en l'honneur des membres éminents de cette réunion scientifique.

Avec les personnalités spéciales à chacune de ces deux réceptions, avaient été invités les fonctionnaires, le corps consulaire et un grand nombre de familles notables de la région et de la colonie étrangère.

Dès dix heures, cette foule élégante se pressait dans les salons admirablement ornés de fleurs rares, disposées avec un goût exquis dans les embrasures des fenêtres, autour de la cheminée monumentale et sous le dais de la salle du trône. Des girandoles électriques projetaient une lumière éblouissante sur ce somptueux décor de fête et faisaient ressortir l'éclat des toilettes féminines et des uniformes.

Quelques instants après dix heures. S. A. S. le Prince Albert, accompagné du Prince Héritaire et des personnes de la suite, a fait Son entrée, aux accents de l'*Hymne Monégasque* exécuté par l'orchestre, et successivement S'est entretenu avec les principales personnalités présentes.

Une vive animation n'a cessé de régner au cours de ces deux brillantes réceptions dont la seconde fut la plus nombreuse à cause de la grande quantité de membres du Congrès à l'occasion duquel elle était donnée. Deux somptueux buffets avaient été dressés et l'orchestre de Monte Carlo a interprété les plus gracieux morceaux de son répertoire pendant ces belles réceptions, qui prirent fin l'une et l'autre vers minuit et demi.

Hier, à 3 heures et demie de l'après-midi, a été célébré à la Mairie de Monaco le mariage civil de M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse Gastaldi, fille de M. et M<sup>me</sup> Etienne Gastaldi, avec M. Jean Bartholoni, et le mariage civil de M<sup>lle</sup> Louise Gastaldi, fille du commandant Alban Gastaldi, officier d'ordonnance de Son Altesse Sérénissime, avec M. René Bartholoni, sous-lieutenant de dragons.

Les deux nouvelles mariées, cousines germaines, ont épousé les deux frères et la cérémonie a été présidée par leur grand-père, M. le comte Gastaldi, maire de Monaco.

Etaient témoins : de M. Jean Bartholoni,

M. Charles Bartholoni et le vicomte de Balincourt, ses oncles; de M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse Gastaldi, M. le commandant Alban Gastaldi, son oncle, et M. Henri Dumont, son cousin; de M. René Bartholoni, le marquis de Pierres de Louvières et M. Rabalet; de M<sup>lle</sup> Louise Gastaldi, le vicomte Etienne Gastaldi et le baron Léon de Montfort, ses oncles.

Le double mariage civil a été célébré dans la plus stricte intimité.

La Société musicale la *Lyre Monégasque*, dont M. le commandant Alban Gastaldi est vice-président, est venue hier soir donner une grande sérénade-concert devant la demeure de la famille Gastaldi. La population de Monaco-Ville qui s'était massée autour des excellents instrumentistes a manifesté par ses acclamations de la part qu'elle prend à l'heureux événement qui met aujourd'hui en fête la famille de son cher Maire.

\* \* \*

Ce matin, à 11 heures, en la Cathédrale, la bénédiction nuptiale a été donnée aux quatre jeunes nouveaux époux par S. G. M<sup>sr</sup> du Curel, évêque de Monaco. Une affluence nombreuse et des plus élégantes comprenant, avec les membres des deux familles, la plupart des notabilités et fonctionnaires de la Principauté, était présente à cette solennité.

S. A. S. le Prince Héritaire, représentant la Famille Souveraine, a assisté à la cérémonie et a été reçu au seuil de l'église métropolitaine par S. G. l'Evêque, entouré de tout le Chapitre de la Cathédrale.

Avant d'officialier et d'unir les époux, M<sup>sr</sup> du Curel a prononcé une émouvante allocution au cours de laquelle, faisant l'éloge des jeunes mariés et de leurs parents, il se félicite de l'heureux mariage qui rapproche deux familles aussi anciennes que justement estimées. Et pour terminer, Sa Grandeur appelle la bénédiction de la Providence sur les deux couples dont il va consacrer l'union.

L'orchestre et la maîtrise ont, au cours de la messe, exécuté, sous la direction de M. F. Bellini, divers grands morceaux de chant et de musique qui ont ajouté à l'éclat de la cérémonie.

L'église avait été ornée de trophées aux couleurs monégasques et de magnifiques massifs de fleurs.

A l'issue de cette belle solennité religieuse, les nouveaux époux et leurs parents ont reçu de très nombreuses félicitations à la sacristie.

Une réception, avec lunch superbement servi, a eu lieu ensuite dans la demeure de la famille Gastaldi.

La semaine qui vient de s'écouler depuis l'apparition de notre dernier numéro aura été la semaine par excellence des canots automobiles. Leurs courses commencées, en effet, mardi dernier se termineront aujourd'hui mardi avec une complète réussite qui assure pour l'avenir la vogue grandissante du meeting annuel de Monaco. Par une heureuse chance qui, surtout en cette saison, ne saurait guère se rencontrer sur d'autres côtes que

celle de notre merveilleux littoral, la mer est restée calme pendant cette série consécutive de huit journées de courses nautiques et le programme a pu être exécuté point par point et jour par jour.

Avant de résumer les comptes rendus quotidiens de cette suite de sensationnelles épreuves et d'en enregistrer les résultats, il nous faut d'abord parler de la belle réunion qui a eu lieu, le soir de la première journée de courses, dans les somptueux salons de l'International Sporting Club dont l'hospitalière et généreuse Direction offrait un grand banquet aux principales notabilités de la Principauté, aux organisateurs de l'Exposition et du concours des automobiles, enfin à tous les yachtsmen de marque venus à cette occasion parmi nous.

M. Camille Blanc qui, au cours de cette superbe soirée de fête, a reçu de si hauts et si mérités témoignages de reconnaissance, présidait le banquet, ayant en face de lui S. Exc. M. le Gouverneur Général, spécialement délégué pour représenter S. A. S. le Prince Albert. L'immense table, somptueusement décorée et occupant toute la longueur de la salle des fêtes du premier étage, présentait un magnifique coup d'œil. Un menu des plus délicats a été servi aux convives. Au dessert, M. le Gouverneur Général, avec son habituelle éloquence, a pris le premier la parole en ces termes :

Messieurs,

Au moment où la Principauté a l'heureuse fortune d'être le théâtre d'une manifestation très originale et intéressante de l'esprit de progrès de notre époque, ce m'est une précieuse mission d'avoir été désigné par Son Altesse Sérénissime pour porter, en Son nom, un toast en l'honneur de ceux qui ont préparé cette solennité, de ceux qui l'ont rendue possible et qui ont assuré sa réussite complète, en y apportant avec empressement leur présence et le concours de leurs inventions.

Le progrès, cette aspiration de tout notre être, a-t-il jamais été plus rapide dans sa marche, plus varié dans ses formes, plus bienfaisant dans ses effets qu'au temps où nous vivons? Si nous continuons à souffrir des maux cruels, causés par notre conception sur certains points fausse du véritable idéal à poursuivre, c'est une puissante consolation de constater qu'au même moment de généreux efforts, dirigés dans de meilleures voies, aboutissent à des résultats auxquels nous pouvons tous applaudir sans réserve et dont chacun est appelé à profiter.

Comment se fait-il qu'il ait fallu tant de milliers d'années avant que se produise la magnifique poussée en avant, qui est une des gloires des temps modernes?

Curieux rapprochement! Précisément, dans ce coin de terre où nous sommes, nous avons sous les yeux des termes saisissants de comparaison avec le passé.

Bien avant que cette contrée soit parvenue, sous l'impulsion souveraine et grâce à une baguette magique, au degré d'élégance, de confort et de prospérité que l'on vient admirer de tous les points du monde, elle avait excité d'ardentes convoitises, et nous pouvons suivre la trace des phases par lesquelles elle a passé.

Non loin de l'endroit où nous prenons ensemble un repas exquis dans un véritable palais somptueux, les vestiges recueillis au Musée anthropologique de Monaco prouvent que des hommes, à l'état encore sauvage, ont habité des cavernes que leur disputaient les bêtes fauves.

La pittoresque tour romaine, qui, du haut de notre cirque splendide, surmonte l'Exposition de la Condamine,

occupait le centre d'une très antique agglomération phénicienne, dont les restes encore visibles attestent que, dès le début de la navigation maritime, le peuple qui s'y est le plus distingué par son audace avait choisi contre la tempête le refuge de la baie d'Hercule, et pénétrait dans les Gaules par un âpre sentier rocheux à travers bois, remplacé, de nos jours, par le chemin de fer à crémaillère de la Turbie.

Au moyen âge, les navires monégasques ont eu leur célébrité, faite de bravoure et d'expérience des choses de la mer. A cette époque-là, quand le vent manquait aux voiles, on avançait au moyen de rames pesantes, maniées péniblement par des prisonniers de guerre, ou par des criminels expiant ainsi leurs forfaits. C'était métier de galérien : le nom en est resté de sinistre signification.

Au dix-septième siècle même, ne vous en déplaise, vous tous, messieurs, qui êtes venus ici pour exposer les qualités de vos véhicules automobiles, vous auriez été arrêtés, sous l'accusation de maléfice, pour avoir prétendu dévorer l'espace sur vos machines aux formes bizarres, aux bruits étranges, à la poussière et à la fumée sentant l'enfer et à l'allure endiablée ; condamnés sans défense possible, vous auriez été brûlés bel et bien en place publique aux applaudissements frénétiques d'une foule en délire.

Tout cela nous semble, aujourd'hui, un rêve épouvantable. N'oublions pourtant pas qu'il y a cent ans à peine, un souverain puissant entre tous, d'une intelligence largement ouverte aux conceptions les plus hardies, et entouré de savants de premier ordre, n'a même pas compris l'invention de génie de Fulton, dont la mise en pratique aurait peut-être changé le cours de ses étonnantes destinées.

De fait, ce n'est que depuis une soixantaine d'années, mais alors avec quelle force d'expansion, quel irrésistible et universel entrain, quelle généreuse émulation, que tous les peuples se sont voués aux véritables progrès utilitaires.

Honneur à tous ceux qui prennent part à ce mouvement, qui contribuent, sous une forme quelconque à faire avancer l'humanité, qui assouplissent en quelque sorte aux exercices du corps les découvertes de la science.

C'est avec raison que nous avons été conviés dans ces murs, où se donnent rendez-vous de distingués amateurs de tous les sports (gymnastique, escrime, beaux-arts, concours hippiques, gracieuses évolutions de yachts à voiles, des auto-voitures et des auto-canots), pour fêter ensemble le succès retentissant de la première grande Exposition avec courses d'embarcations automobiles, si remarquablement organisées ; j'allais dire sous la puissante protection et grâce à la sollicitude hautement compétente de notre Prince... si je ne devais me rappeler que je ne suis ici que Son délégué !

Je lève mon verre à la santé de M. Camille Blanc, membre fondateur de l'International Sporting-Club, président du Comité d'organisation de l'Exposition et du concours d'embarcations automobiles de Monaco, promoteur d'une véritable création appelée à donner un élan considérable à une industrie nautique pleine de promesses, création qu'il a étudiée dans tous ses détails et dont il a suivi l'exécution avec l'ardeur passionnée d'un sportman émérite doublé d'un administrateur d'élite ;

A Messieurs les Membres du Comité de patronage de l'œuvre, qui comprend les plus hautes notabilités du yachting de dix nations ;

Aux Commissions actives de l'Exposition et des courses ;  
A M. l'ingénieur Cabirau, ce collaborateur dévoué, dont le talent a été mis en lumière déjà dans de nombreuses occasions ;

A l'entrepreneur des travaux du très curieux pont roulant tracteur ;

Aux constructeurs et représentants des premières maisons de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, des Etats-Unis de l'Amérique du Nord ;

Aux propriétaires qui nous ont envoyé et qui ont accompagné leurs plus beaux spécimens ;

A vous tous, enfin, Messieurs, qui avez pris une part militante à une exposition et à des courses internationales de nature à inspirer à la population tout entière, avec un sentiment de surprise charmée, la légitime fierté d'un grand succès monégasque !

Je manquerai à un grave devoir, en ne terminant pas par un chaleureux salut à l'adresse des vaillants officiers dont les coureurs sévères, aussi agiles que leurs petits frères pacifiques, ont été gracieusement envoyés pour rehausser l'éclat de nos fêtes.

Très ému, M. Camille Blanc a répondu à ce discours très applaudi par la belle allocution suivante :

Mes premières paroles sont pour vous remercier, Excellence, et vous tous, Messieurs, du concours empressé qu'à

des titres divers vous avez apporté à la manifestation sportive qui vient de s'ouvrir dans la rade de Monaco.

Cette entreprise, au début, paraissait bien un peu présomptueuse, mais les quelques sportsmen convaincus qui s'étaient groupés à notre premier appel pour former le Comité d'organisation de notre Exposition et de nos courses n'a jamais abandonné sa confiance dans le résultat final.

Il ne suffit pas toujours, en effet, d'avoir une idée juste, il faut aussi pour assurer le triomphe de cette idée bien des conditions qu'ici en tous points nous avons eu le bonheur de rencontrer.

La sympathie des hommes de sport nous est venue dès le premier jour et j'éprouve ici un véritable plaisir à remercier publiquement, en la personne de son président, le baron de Zuylen, l'Automobile-Club de France, qui a si généreusement ajouté à chacun de nos prix des médailles, et ceci en témoignage de l'intérêt qu'il portait à notre réunion. Le Regio Verbano Yacht Club de Milan a eu la même attention et nous le remercions également de sa sollicitude.

La partie la plus délicate de notre mission fut incontestablement d'établir les conditions de courses et un règlement nouveau.

Je viens ici rendre hommage à la précieuse collaboration de M. George Prade qui nous a apporté l'appoint de ses connaissances spéciales et l'ardeur d'une heureuse jeunesse toute acquise, par avance, au développement d'un sport jeune et nouveau.

Enfin, après avoir élaboré un tel programme, ce n'est pas sans une certaine anxiété que nous attendions de savoir si notre appel serait compris et entendu. Plus de quatre-vingts engagements venus de toutes parts, de France, d'Italie, d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne et d'Autriche, dissipèrent nos dernières appréhensions. Le meeting de Monaco était virtuellement fondé.

Nous n'avions plus qu'à prendre des dispositions matérielles pour que l'Exposition projetée fut digne de ses hôtes et de la Principauté.

L'exécution des aménagements nécessaires fut confiée au zèle et à l'habileté de notre ingénieur, M. Cabirau, et, sous son active direction, des entrepreneurs, pour la plupart de ce pays, firent comme vous tous, Messieurs, des prodiges d'activité pour arriver à temps. Parmi eux je citerai tout particulièrement M. Pitre, à qui est dû l'établissement ingénieux des sleeps.

L'Exposition de Monaco, grâce au concours de toutes ces bonnes volontés, s'est ouverte sous les plus brillants auspices. Tous comprennent qu'il y a là quelque chose de plus que la satisfaction du plaisir des yeux, que derrière ce spectacle nouveau s'agit la question de l'utilisation dans une nouvelle branche d'activité humaine du moteur léger, et cependant si puissant, qui a déjà conquis les routes de terre en attendant que s'ouvre pour lui la navigation fluviale et maritime.

Ainsi se complètera ce cycle de progrès qui a déjà bouleversé les données de l'existence humaine, progrès nouveau, qui intéresse à la fois et le yachtman épris de son sport favori et l'humble pêcheur aux prises avec son dur et périlleux métier.

Il n'appartient qu'à vous, Messieurs, qui représentez ici cette jeune et intéressante industrie, de décider si, dans l'avenir, la baie de Monaco sera le classique théâtre de vos luttes pacifiques. Vous y trouverez toujours l'accueil le plus cordial et la bienveillance d'un Prince qui est aussi un marin et un savant qui s'est fait Lui-même l'apôtre d'une science nouvelle, l'Océanographie, et en l'honneur de qui je vous convie à lever votre verre :

A Son Altesse Sérénissime le Prince Albert, Président de notre Comité de Patronage !

De chaleureuses et unanimes acclamations ont accueillies le discours et le toast final du distingué Président.

M. le baron Van Zuylen de Nievelt, fondateur et président de l'Automobile-Club de France, qui était assis à la droite du Gouverneur Général, prend ensuite la parole et remercie hautement M. Camille Blanc du signalé service qu'il a rendu à l'industrie de l'automobilisme en créant de toutes pièces la première Exposition et le meeting des canots automobiles de Monaco, comparable à la course de Paris-Bordeaux qui, en 1895, donna une si grande impulsion à la fabrication et au perfectionnement des voitures mécaniques. Une nouvelle utilisation des moteurs est désormais ouverte aux constructeurs grâce à M. Camille Blanc auquel le baron Van Zuylen porte un toast longuement acclamé.

A son tour, M. Peugeot, le constructeur parisien bien connu, développe la même thèse avec beaucoup de verve et décrit les beautés de cette Exposition de Monaco qui est une merveille de goût et de mécanique.

M. le lieutenant de vaisseau Caubet, commandant de l'*Arbalète*, parlant au nom de M. le Ministre de la Marine, se dit très heureux d'avoir été chargé, avec son contre-torpilleur et avec le contre-torpilleur l'*Epieu*, de venir représenter la marine française au concours de canots automobiles dont la construction, les progrès et l'utilisation future en escadre et dans les ports de guerre intéressent au plus haut point les officiers de cette marine. Il boit au succès de l'œuvre si magnifiquement entreprise par le Comité de l'Exposition de Monaco.

Après une chaleureuse allocution en anglais de M. le Président de l'Automobile-Club de Londres et une autre en français de M. Max-Richard, au nom de la Chambre syndicale des constructeurs de moteurs, M. George Prade qui, on le sait, a contribué pour une large part à l'organisation et à la réussite du meeting de Monaco, se fait l'interprète de ses confrères de la presse pour rendre, avec beaucoup d'éloquence, un nouvel hommage au Président, auquel sont dûs l'idée première et la parfaite réalisation de ce meeting.

Enfin, après M. le consul de France André qui célèbre, lui aussi, cette admirable manifestation sportive qui est d'un si grand intérêt pour l'industrie française, la série des discours a été terminée par une spirituelle et vibrante improvisation de M. l'enseigne de vaisseau Sauerwein, aide de camp de Son Altesse Sérénissime, qui a porté un dernier toast à M. Camille Blanc et à son collaborateur, M. Cabirau.

Tous ces discours ont été très vivement applaudis, et, en se retirant pour se rendre à la réception du Palais dont nous parlons plus haut, tous les convives ont emporté le meilleur souvenir de cette cordiale et splendide réunion.

Voici les résultats des courses de canots automobiles qui se sont passées avec une régularité dont il faut savoir gré au président et aux membres de la Commission exécutive dont la compétence et le dévouement méritent tous les éloges :

PREMIÈRE JOURNÉE : *Mardi 5 avril*

- 1<sup>o</sup> Course de racers de moins de 8 mètres : *La Rapée III*, premier ; *Princesse-Elisabeth*, deuxième.
- 2<sup>o</sup> Croisière de croiseurs de moins de 6 mètres 50 : *Marguerite*, premier ; *Loodit*, deuxième ; *Allo IV*, troisième.

DEUXIÈME JOURNÉE : *Mercredi 6 avril*

- 1<sup>o</sup> Course de racers de 8 à 10 mètres : *Trèfle-à-quatre*, premier ; *Mercédès*, deuxième.
- 2<sup>o</sup> Croisière de croiseurs de plus de 6 mètres 50 et n'excédant pas 8 mètres : *Peugeot III*, premier ; *Titan III*, deuxième ; *Arion III*, troisième.

TROISIÈME JOURNÉE : *Jeudi 7 avril*

- 1<sup>o</sup> Croiseurs de plus de 12 et n'excédant pas 18 mètres : *Rotch*, premier (sail-ower).
- 2<sup>o</sup> Bateaux de pêche : *Dalifol I*, premier (sail-ower).

QUATRIÈME JOURNÉE : *Vendredi 8 avril*

- 1<sup>o</sup> Course de racers de plus de 12 mètres et n'excédant pas 18 mètres : *Lutèce*, premier ; *Le Dubonnet*, deuxième.
- 2<sup>o</sup> Croisière de croiseurs de plus de 8 mètres et n'excédant pas 12 mètres : *Vas-y*, premier ; *France*, deuxième ; *Usona II*, troisième ; *Suzy*, quatrième.

Cette journée est la seule de notre meeting où se soit produit un regrettable incident : presque au début de la course des racers, un incendie s'est subitement déclaré à bord de *Parisienne II*, racer en tôle d'acier à trois hélices, par suite de la brusque rupture du réservoir d'essence. Le liquide s'est enflammé au contact de l'étincelle électrique du moteur et le jet enflammé a brûlé assez sérieusement aux joues et aux mains les trois mécaniciens René Coulon, Paul Couzenet et Guillaumet. Seul le barreur, M. Lorne-Currie, resta indemne.

Les quatre hommes sautèrent à la mer et furent bientôt recueillis par les canots accourus à leur secours.

Grâce au service médical qui, chaque jour de courses, a été organisé par une excellente précaution de la Société des Bains de Mer, les trois blessés, dès qu'ils furent ramenés à terre par le *Gironain*, reçurent de la part du docteur Onda les soins pressés que comportait leur état. Mâtons-nous d'ajouter que leur rétablissement complet est très prochain.

*Parisienne II*, dont l'incendie paraissait terminé, a été, peu après l'accident, remorqué dans le port où le feu ayant repris, fut, après beaucoup d'efforts dévoués, complètement éteint par les pompiers de service à l'Exposition et par plusieurs personnes de bonne volonté qui les aidèrent en jetant du sable sur le foyer.

La course de racers qui avait été interrompue au premier signal d'alarme donné par le bateau-juge a été reprise deux heures après, et s'est achevée sans nouvel incident, comme toutes les autres courses de la semaine.

CINQUIÈME JOURNÉE : Samedi 9 avril

1° Handicap pour tous racers qualifiés dans la course de leur catégorie : *Mercedès I*, premier ; *La Rapée III*, deuxième ; *Princesse-Elisabeth*, troisième.

2° Handicap pour tous cruisers qualifiés dans la course de leur catégorie : *Le Nogentais*, premier ; *Arion II*, deuxième ; *Vas-y*, troisième.

SIXIÈME JOURNÉE : Dimanche 10 avril

1° Handicap-omnium de fond pour tous racers qualifiés dans la course de leur catégorie : *Princesse-Elisabeth*, premier ; *Trèfle-à-quatre*, deuxième ; *La Rapée III*, troisième.

2° Course de canots de bossoir : *Bayard II*, premier ; *Peugeot II*, deuxième ; *Allo I*, troisième.

SEPTIÈME JOURNÉE : Lundi 11 avril

Course du kilomètre et du mille marin (additionnés). Coupe de 5.000 francs offerte au gagnant du premier prix par S. A. S. le Prince Albert.

Cette journée exceptionnelle a dignement terminé cette superbe série de courses de canots automobiles. Après les trois séries éliminatoires, sont restés en présence *La Rapée III*, *Trèfle-à-quatre* et *Lutèce*. La victoire finale a été remportée par *Trèfle-à-quatre*, appartenant à son constructeur M. Richard-Brasier.

S. A. S. le Prince Albert, avec de nombreux invités, parmi lesquels étaient M. et M<sup>me</sup> Camille Blanc, assistait à la course sur son yacht *Princesse-Alice*, mouillé en face la pointe du Tir aux pigeons. Son Altesse Sérénissime a fait monter le vainqueur et plusieurs yachtsmen de marque, qui ont contribué au succès de nos courses, à monter à son bord, où remise a été faite à l'heureux vainqueur du magnifique trophée si brillamment remporté. Le Prince a particulièrement félicité M. Richard-Brasier, propriétaire, et M. Pérignon, l'excellent barreur du *Trèfle-à-quatre*.

Aujourd'hui, mardi, les courses se termineront par deux séries de prix de consolation, l'une pour les cruisers qui auront à parcourir le trajet Monaco-Nice et retour, l'autre pour les racers qui feront 10 tours de l'hexagone, soit 125 kilomètres environ.

Les deux contre-torpilleurs français *Arbalète* et *Epieu* qui avaient été envoyés de Toulon par ordre de M. le Ministre de la Marine, pour assister aux courses de canots automobiles de Monaco, ont quitté ce matin notre rade, après avoir, comme à leur arrivée, échangé avec la batterie du Palais les salves réglementaires saluant réciproquement les couleurs monégasques et françaises.

Jeudi dernier a eu lieu l'audition du célèbre virtuose Moritz Rosenthal, un des rois du clavier contemporain. Ce merveilleux pianiste a exécuté tout d'abord le *Concerto en Mi mineur* de Chopin

et il y a prouvé un mécanisme prodigieux et tel qu'il nous fut rarement donné d'en voir de semblable ; ajoutez à cela un style des plus intéressants, et l'on ne sera pas surpris que M. Rosenthal ait été acclamé par la salle tout entière ; il faut noter d'ailleurs qu'il fut accompagné à la perfection par l'orchestre, sous la direction de M. Jehin. Le célèbre artiste a joué ensuite la fantaisie sur *Don Juan* de Liszt, morceau sans grand intérêt musical et de virtuosité pure, mais qui a permis à l'auditoire d'apprécier pleinement la technique extraordinaire de M. Rosenthal.

Ce concert comprenait en outre, au point de vue symphonique proprement dit, la première audition des *Cloches*, de M. Léo Sachs, morceau de facture élégante, d'instrumentation colorée et qui fut très applaudi. Notons également les *Fresques antiques* de M. Rhené-Baton, dont la danse de Bacchis est vraiment de couleur absolument exquise et a beaucoup plu.

L'ouverture des *Maîtres Chanteurs*, impeccablement rendue par l'orchestre, terminait cette brillante séance, qui avait attiré un public considérable.

Dans son audience du 8 avril, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Petit Louis-Henri, né à Rouen (Seine-Inférieure) le 30 janvier 1861, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Véhément Hippolyte, né à Nîmes (Gard) le 1<sup>er</sup> janvier 1848, horloger, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jeudi 14 avril 1904, à 2 heures et demie

22<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>Faust</i> , ouverture.....	Spohr.
<i>Symphonie Italienne</i> .....	Mendelssohn
<i>Les Heures humaines</i> , tryptique symphonique..	N. Celega.
A. L'Aurore — B. Le Crépuscule — C. La Nuit.	
Prélude du <i>Déluge</i> .....	Saint-Saëns.
Soliste : M. CORSANEGO.	
<i>Le Carnaval à Paris</i> , rapsodie.....	Svendsen.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, 21 tireurs ont pris part au *Prix de Saint-Roman* ; il a été gagné par MM. J. Demonts (22 m. 1/2) et Mackintosh (31 m. 1/2), 9 sur 9 ; troisième, M. Van Hoobrouck (20 m. 1/2), 8 sur 9.

Les autres poules ont été gagnées par MM. R. Gourgaud, Erskine, Demonts, Mackintosh.

Le *Septième Prix supplémentaire* a réuni, jeudi, 13 tireurs et a été gagné par MM. R. Gourgaud (22 m. 1/2) et J. Demonts (23 m. 1/2), 8 sur 8 ; troisième, M. Léo (20 m.), 7 sur 8.

Vendredi, 20 tireurs ont pris part au *Prix de Larvoto* ; il a été gagné par M. Hans Marsch (26 m.), 10 sur 10 ; deuxième, M. le comte de Robiano (20 m.), 9 sur 10 ; troisième, M. Galindo (23 m.), 8 sur 9.

Samedi, 12 tireurs ont pris part au *Huitième Prix supplémentaire* qui a été gagné par M. Léo (20 m.), 5 sur 5 ; deuxièmes, MM. Brasseur (29 m.) et Castadère (29 m. 1/2), 4 sur 5.

Hier, 25 tireurs ont pris part au *Prix d'Eze* ; il a été gagné par MM. Roberts (31 m.) et capitaine Morrow (21 m.), 9 sur 9 ; troisième, M. Woolton (23 m.), 8 sur 9 ; quatrième, M. de Alvear (25 m.), 7 sur 8.

Mercredi 13 avril. — *Prix des Bananiers* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 15 avril. — *Prix de Clôture* (handicap), 2,500 francs et une Médaille d'or.

REPRÉSENTATIONS DRAMATIQUES

Le Marquis de Priola.

Les Sentiers de la Vertu.

Le Don Juan moderne, Priola, a triomphé sur la scène de Monte Carlo comme il l'a fait, naguère, à Paris. Il est difficile d'imaginer un dialogue plus éblouissant, plus spirituel que celui dont M. Lavedan a parsemé cette œuvre dramatique ; cette pièce est surtout l'étude d'un caractère, et c'est un peu le défaut de l'œuvre d'avoir négligé tous les autres personnages de l'action au profit d'un seul rôle. Quoiqu'il en soit, le héros du mal est tracé de main de maître : ses théories pernicieuses, son mépris de la femme et de l'humanité, son amertume sarcastique et jusqu'à sa séduction maléfique ont été incarnés supérieurement par M. Le Bargy, qui, dans sa création du Marquis de Priola, a fait preuve d'une maîtrise absolue et d'un art de comédien raffiné. Il a su rendre toutes les nuances de ce rôle complexe, à la fois psychologique et pathologique, puisque Priola finit dans la paralysie. A côté de M. Le Bargy, il faut nommer la délicieuse coquette, M<sup>me</sup> Sorel (M<sup>me</sup> de Valleroy) qui a joué avec un art exquis sa jolie scène du second acte ; on n'est pas plus spirituellement femme que ne l'est M<sup>me</sup> Sorel. Et d'ailleurs, qu'elle est charmante cette scène où la coquette, venue pour se moquer de Priola, se voit prise à son propre piège ! Les rôles féminins étaient encore excellemment complétés par M<sup>mes</sup> Fava et Delvair, actrices parfaites de tenue et de talent, et toutes deux également de la Comédie-Française. Enfin, du côté des hommes, donnons leur juste tribut d'éloges à M. Dessonnes, créateur du rôle de Pierre Morain, et à M. Numès (Brabançon), comédien toujours sûr de lui et plein de finesse.

La mise en scène a été à la hauteur de l'interprétation, c'est-à-dire parfaite ; à noter surtout le joli décor Louis XV où le marquis de Priola a tout disposé, dans le luxe le plus rare, pour servir de cadre à ses victoires amoureuses.

\* \* \*

*Les Sentiers de la Vertu* (un joli titre qui fleurit son dix-huitième siècle) sont une œuvrette capiteuse et pétillante de l'esprit le plus drôle du monde, mais d'une moralité bien faite pour faire frémir les familles et trembler l'austérité, voire la simple convenance.

Nos gosiers modernes sont-ils si blasés qu'il leur faille un tel piment ? Paradoxaux, irrespectueux et fantaisistes, MM. de Flers et Caillavet, les auteurs, se sont plu à broder des variations comiques sur ce thème : « La vertu d'une femme ne lui sert à rien et peut souvent lui nuire ». Et c'est pourquoi Cécile Gerbier, notoirement vertueuse au début, puisqu'elle résiste à l'irrésistible Bargelin, finit par céder à M. Chaumette, qui lui montre les petits sentiers de la vertu. Une telle pièce ne se raconte pas, car elle vaut surtout par la drôlerie des mots et des situations. Celle-ci en foisonne. Le public s'est fort divertie à ce dialogue si risqué et a fait fête aux excellents interprètes : M<sup>me</sup> Marcelle Lender, aussi belle que fine comédienne ; M<sup>lle</sup> Toutain, l'ingénue moderne rêvée ; MM. Calmettes, le comédien si parisien et si sobre (Chaumette) ; Numès, tout à fait cocasse en Bargelin ; M<sup>mes</sup> Barral, Lély, Blanche Ollivier et MM. Huguet, Fernal et Jipay. Voilà un joli succès de plus à l'actif de la direction théâtrale.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 10 Avril 1904

GÈNES, vap. <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
MENTON, yacht à vap. <i>Ariane</i> , fr., c. Lubez,	sur lest.
CANNES, yacht à vap. <i>Sainte-Marthe</i> , fr., c. Kerrien,	—
NICE, yacht à vap. <i>Sibylle</i> , fr., c. Frainbaut,	—
CANNES, yacht à vap. <i>La Perle</i> , fr., c. Tunissen,	—
CETTE, brick-goëlette, <i>Charles-René</i> , fr., c. Gavini,	vin.
CANNES, b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	sable.
NICE, yacht à vap. <i>Meliora</i> , ital., c. Vassallo,	sur lest.

CANNES, y. à vap. <i>North-Star</i> , amér., c. Trianpison,	sur lest.
GÈNES, yacht à vapeur <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,	—
MENTON, yacht à vap. <i>Santa Maria</i> , c. Jacob Denyer,	—
<i>Départs du 3 au 10 Avril</i>	
GÈNES, vapeur <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
NICE, yacht à vap. <i>Ariane</i> , fr., c. Lubez,	sur lest.
SAN REMO, yacht à vap. <i>Sainte-Marthe</i> , c. Kerrien,	—
NICE, yacht à vap. <i>Sibylle</i> , fr., c. Frainbaut,	—
— yacht à voile, <i>Arlequin</i> , fr., c. Bourguin,	—
CANNES, yacht à vap. <i>La Perle</i> , fr., c. Tunissen,	—
MENTON, yacht à vap. <i>Santa Maria</i> , angl., c. Jacob,	—
NAPLES, yacht à vap. <i>North Star</i> , amér., c. Trianpison,	—
NICE, y. à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, en date du douze avril courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le sieur **Jean FUCHS**, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, a été déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été fixée provisoirement audit jour douze avril.

M. Joseph MAUREL, juge audit Tribunal, a été nommé commissaire et M. Croco, syndic provisoire de la dite faillite.

Monaco, le 12 avril 1904.

*Le Greffier en chef,*  
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Simon DELLA-VALLE**, ci-devant entrepreneur de plomberie et de zinguerie, à Monaco, sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 19 avril courant, à deux heures et demie de l'après-midi, pour assister à la reddition du compte du syndic définitif et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

*Le Greffier en chef,*  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> EYMIN, notaire à Monaco, le vingt mars mil neuf cent quatre, Monsieur Louis-Marie THUS, entrepreneur, demeurant à Nice, rue Assalit, n° 8, s'est rendu acquéreur de : 1<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Delphine DAFIS, propriétaire, épouse judiciairement séparée de biens de Monsieur Auguste ESCOFFIER, maître d'hôtel, avec qui elle demeure à Monaco, villa Fernand; 2<sup>o</sup> Monsieur Léopold COMTE, inspecteur au Casino de Monte Carlo, Madame Eugénie ALBRAND, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, quartier de Monte Carlo, villa Saint-Michel; 3<sup>o</sup> et Monsieur Louis CHIRON, propriétaire et pharmacien, et M<sup>me</sup> Marguerite VAISSIÈRE, son épouse, demeurant ensemble au Perreux, près Paris (Seine).

Moyennant, en sus des charges, un prix principal de vingt-cinq mille cinq cent un francs :

D'une parcelle de terrain de la contenance de trois cent trente-deux mètres carrés, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit Saint-Michel, cadastrée sous partie du n° 146 de la section D, et confinant : au nord et au levant, à une avenue privée, carrossable; au midi, sur vingt-neuf mètres quarante centimètre de longueur, à la propriété de madame Briguiboul; et au couchant, au surplus de la propriété restant aux vendeurs.

Pour l'exécution dudit contrat, les parties ont élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire.

Une expédition transcrite du même contrat a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur la propriété acquise par M. THUS, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles auront à requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits sur ladite propriété.

A Monaco, le douze avril mil neuf cent quatre.

*Signé :* Alex. EYMIN.

AVIS

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le trente mars mil neuf cent quatre, M. Pierre MAUREAU, camionneur, demeurant à Monaco, boulevard de l'Ouest, maison Couarraze, a

vendu à M. Pétronio ADONTE, loueur de voitures, demeurant commune de la Turbie, au quartier du Carnier, le fonds de commerce de camionnage qu'il exploite à Monaco, rue de la Turbie, n° 5.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, où les parties ont élu domicile, dans un délai de huitaine, sous peine de déchéance.

*Signé :* Alex. EYMIN, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte passé devant M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire à Monaco, le six avril mil neuf cent quatre, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco le huit du même mois, vol. 87, n° 9.

M. Henri Aurélien-Louis VENTRE d'AURIOL, propriétaire-rentier, demeurant à Monaco, a vendu à M. Pierre (dit Emile) CAYLA, rentier, demeurant à Nice, avenue de la Gare, 66,

1<sup>o</sup> Une propriété située à Monaco, section de Monte Carlo, avenue de ce nom et place Sainte-Dévote, comprenant :

Une villa appelée villa Colombe, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et trois étages ;

Une autre villa appelée villa Montjoie, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée ;

Un bâtiment à simple rez-de-chaussée servant de garage d'automobiles ;

Une terrasse sur le dernier bâtiment servant de jardin aux deux villas ;

Et un terrain derrière les villas ;

Le tout d'une contenance de 1,173 mètres carrés, cadastré nos 489, 490 et 491, section B, et confrontant du nord à la voie ferrée, de l'est à l'hôtel des Princes, appartenant à Madame Desfossés, du midi à l'avenue et de l'ouest à la place Sainte-Dévote.

2<sup>o</sup> Et tous les meubles meublants et objets mobiliers déposés dans les deux villas précitées.

Cette vente a été faite au prix de deux cent quarante mille francs, s'appliquant pour deux cent seize mille francs à l'immeuble et pour vingt-quatre mille francs au mobilier.

Election de domicile a été faite par les parties, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Carrière, notaire.

Une expédition dudit acte de vente a été déposée le onze avril mil neuf cent quatre, au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre des inscriptions d'hypothèques légales, sur l'immeuble vendu, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois sous peine de déchéance.

Monaco, le 11 avril 1904.

Dûment enregistré.

*Pour extrait :*  
CARRIÈRE, notaire.

OCCASION A SAISIR

CAFÉ A VENDRE

(Prix du matériel)

S'y adresser : Café International  
A MONACO

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE

MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.

MANUCURE

M<sup>me</sup> M. Rosticher

Masseuse diplômée

de l'Ecole Française d'Orthopédie et Massage  
du D<sup>r</sup> Paul Archambaud.

Passage Grana, MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

PARFUMERIE  
DE MONTE CARLO  
NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.  
Dentifrices.

Eaux de Fleurs d'Orangers et de Roses.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN

TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE,

PHOTOGRAPHES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES

DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS

RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.

CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS

SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.

PARAPLUIES. — ARTICLES DE

VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. — Prix modérés.

PEINTURERIE  
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.

Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES

pour Salles de Bains,

Lavabos et Water-Closets,

Appareils d'Eclairage

et Chauffage par le Gaz,

Chauffe-Bains et Baignoires.

"Le Torride"

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

